



PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
tenue 3 février 2010, à 19 h
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

Responsables et solidaires
Pour une nouvelle démocratie

PRÉSENCES

Comité exécutif

Gaétan Châteauneuf, président
Dominique Daigneault, secrétaire générale
Manon Perron, trésorière
Véronique De Sève, 1^{re} vice-présidente
Francis Lagacé, 2^e vice-président

Conseil syndical

Flavie Achard, éducation
Patrice Benoit, environnement et développement durable
Louis-Carlo Cantave, immigration et rel. ethnoculturelles
Jean-Marie Dion, droit au travail
Alain Ouimet, santé-sécurité
Donald Picotte, LGBT
Youan Saint-Pierre, jeunes
Caroline Tremblay, santé et services sociaux

Gaétan Châteauneuf et Dominique Daigneault agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Le président, Gaétan Châteauneuf, débute par une minute de silence observée à la mémoire de toutes celles et tous ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Une pensée particulière pour les milliers de victimes du violent séisme qui a touché Haïti.

Il souhaite la bienvenue aux membres. Seulement trois semaines se sont écoulées depuis la dernière assemblée mais il y a quand même eu beaucoup d'activités. Il y a eu la Rencontre économique à Lévis, à laquelle la CSN a participé. La Rencontre portait surtout sur la reprise économique. Des comités sont issus de cette Rencontre. Pierre Karl Péladeau n'était pas invité mais il s'est imposé comme invité en publiant une lettre dans ses quotidiens dans laquelle il soutenait que les syndicats sont un mauvais remède pour les maux d'aujourd'hui. Dans la même lettre, il remettait en question les signatures de cartes lors de la syndicalisation et prétendait qu'il serait préférable que les travailleurs votent sur leur adhésion. Il dénonçait aussi le fait que les prestations

versées en cas de conflit ne soient pas imposables. Il souhaitait que le syndicalisme québécois s'appuie sur le modèle français. Même ses amis étaient gênés par ce dérapage en règle. En ce qui concerne les finances publiques, au cours des derniers jours, le comité d'économistes formé par le ministre Bachand vient de produire son deuxième fascicule, en revoyant les taxes, en introduisant un modèle à deux vitesses dans le système de santé. On peut croire que le pire reste à venir et espérer que la relance se fasse autour de notre plateforme de demandes. Le 24 février se tiendra une rencontre avec le collectif Économie autrement, au Centre Saint-Pierre, réunissant une cinquantaine d'économistes de gauche. Le président rappelle à l'assemblée que l'exécutif est ouvert pour aller dans les assemblées générales présenter la plateforme de nos demandes.

Au fédéral, le ministre de l'environnement Jim Prentice a annoncé que le Canada se collait aux États-Unis pour ce qui est de la réduction des GES. Ce qui fait en sorte que l'objectif sera plus bas que ce que le gouvernement s'était engagé à faire.

Il y eu aussi la déclaration du Pape Benoit XVI contre les homosexuels. C'est désolant, qu'en 2010 le pape tienne un discours aussi rétrograde alors qu'on lutte de plus en plus contre l'homophobie.

PPP : L'IRIS a produit une étude sur la sous-traitance des cuisines des hôpitaux universitaires. Dans plusieurs cas, ça s'est soldé par des échecs. Le rapport est intéressant. Gaétan Châteauneuf rappelle qu'on a encore quelques jours pour signer la pétition contre les CHU en PPP.

Point sur les négociations

Le 24 janvier, a eu lieu une soirée de solidarité pour souligner le 1^{er} anniversaire du lock-out au Journal de Montréal.

En ce qui concerne la négociation du secteur public, le 27 janvier il y eu une action sectorielle dans les établissements de Montréal. Les rendez-vous à venir dans le secteur public : le 12 février, distribution de signets aux stations de métro; le 22 février, manif à Québec et le 20 mars, manifestation nationale du Front commun à Montréal.

Cimetière Repos Saint-François-d'Assise : Ils ont déclenché une grève perlée les midis et les samedis. Depuis que le syndicat est accrédité à la CSN, l'employeur fait des pressions

SCCCUM : Il y a eu un vote de grève à 71 % qui pourrait être appliqué à la mi-février. Les professeurs pourraient se joindre aux chargé-es de cours.

En terminant, le président rappelle à l'assemblée générale que le CCMM est en pleine préparation pour notre congrès qui se tiendra du 17 au 21 mai. Il en profite pour annoncer le thème *On manque pas de fronts !* Et tout les membres de l'exécutif annoncent leur intention de se représenter pour un autre mandat au même poste.

Avant de poursuivre, Gaétan fait informer l'assemblée que le stationnement ferme à 11 heures.

2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Dominique Daigneault fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DU GRAND NORD

Gaétan Châteauneuf salue la présence de membres du Grand Nord qui assistent à la présente assemblée par voie téléphonique (POLYCOM).

Du STT du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava (CSN) :

- Michelle Audy, présidente et déléguée officielle
-

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Dominique Daigneault fait la présentation de l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand-Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2010
6. Admission des visiteuses et visiteurs
7. Affiliation des nouveaux syndicats
8. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
9. Conflits
 - Cimetière Repos Saint-François-d'Assise
10. Prévention du suicide

- Invités : Luc Massicotte et Bruno Marchand
11. Activités du 8 mars
 12. Réforme de la carte électorale
 - Invitée : Danielle Ripeau
 13. Divers
 - Bil'in
 - Pétition contre le projet de loi 38
 - Pétition du CASS
 - Semaine contre l'apartheid israélien

**Il est proposé par Louis-Carlo Cantave
Appuyé par Alain Dubois**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié, en biffant au point *conflit* : Cimetière Repos Saint-François-d'Assise et en ajoutant au point *Divers*, Semaine contre l'apartheid israélien.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 DÉCEMBRE 2009

**Il est proposé par Jean-Pierre Bourgault
Appuyé par Nancie Labelle**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 janvier 2010 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

**Il est proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Alain Dubois**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Yves Rivard du service de la syndicalisation nous présente les nouveaux syndicats.

**Il est proposé par Yves Rivard
appuyé par Youan Saint-Pierre**

Que l'on accueille et affine les syndicats suivants :

- STT Hôtel Berri (CSN) – affiliation ;
- S des travailleuses(eurs) des centre de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN, section CPE Les petits carillons – accueil ;
- STT du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, secteur animalerie – accueil .

8. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Mona Edma, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par Mona Edma
Appuyé par Daniel Dubé**

Que l'on accrédite les délégué-es suivants :

Maimonides Hospital Employees National Syndicate	Léon Mayers	AGS
Maimonides Hospital Employees National Syndicate	Rocco Parlati	AGO

ADOPTÉ

9. CONFLIT

Il n'y a pas d'invité au point Conflit : le cimetière Repos Saint-François-d'Assise viendra plutôt s'adresser à l'assemblée générale lorsque le dossier évoluera.

10. PREVENTION DU SUICIDE

Gaétan Châteauneuf présente les invités : Messieurs Luc Massicotte coordonnateur à la mobilisation et Bruno Marchand directeur général de l'Association de prévention du suicide.

Messieurs Marchand et Massicotte informent l'assemblée générale sur la semaine de prévention du suicide et sur la campagne *Ajouter ma voix*. Ils invitent les membres à aller sur le site ajoutermavoix.com pour signer la déclaration de

solidarité, à porter le macaron, à distribuer le signet de l'AQPS, à publier les affiches dans les lieux de travail. Ils soumettent quelques statistiques troublantes sur le taux de suicide au Québec, même à la baisse il est trop élevé. Chaque geste posé peut aider à réduire le nombre de suicides. Il faut travailler sur la culture d'acceptation du suicide. On souligne que chez les LGBT, le taux de suicide est particulièrement élevé. Ils rappellent le numéro 1-866-APPELLE pour nous ou pour quelqu'un de notre entourage.

**Il est proposé par Richard Gagnon
appuyé par Alain Favreau**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain appuie la campagne du réseau citoyen « **Ajouter ma voix** » mise de l'avant par « **L'Association québécoise de prévention du suicide** » (AQPS) ainsi que toutes les autres activités mises de l'avant par cette association pour collectivement agir sur la prévention du suicide.

ADOPTÉ

11. ACTIVITÉS DU 8 MARS

Véronique De Sève présente les activités du 8 mars.

- De 8 h 30 à 10 heures, il y aura un petit déjeuner à la CSN.
- À midi, il y aura une action surprise à Montréal, des autobus partiront de la CSN à midi, un lunch sera servi, l'activité intitulée *Imaginez trois minutes sans les femmes* est pacifique et ne durera pas très longtemps; le retour par autobus est prévu pour 13 h 15.
- À 16 h 30, il y aura la même activité à Laval. Par la suite, il y aura un souper spectacle au Château Royal, au coût de 15 \$.

Véronique suggère que les syndicats annoncent leur présence à l'avance afin que l'on puisse réserver suffisamment d'autobus.

Les épinglettes seront en vente au conseil central; cette année elles se vendront 3 \$ au lieu de 2,50 \$, les 0,50 \$ supplémentaires serviront à subventionner la Marche mondiale des femmes. Le lancement de la 3^e Marche mondiale des femmes se fera le 8 mars, sous le thème *En 2010, ça va marcher!* Véronique invite les membres à prendre des affiches, des dépliants et des autocollants. Véronique confirme à Michelle Audy, déléguée du Grand Nord, que les dépliants de la CSN et la lettre de Claudette Carbonneau seront traduits en anglais.

12. RÉFORME DE LA CARTE ÉLECTORALE

Gaétan Châteauneuf présente Danielle Ripeau *Conseillère stratégique – Planification et recherche* de la CRÉ de Montréal.

Présentation Power Point sur le projet de loi 78 (Modifications à la loi électorale)

Madame Ripeau nous dresse le tableau des effets que pourrait avoir le projet de loi 78 sur la région métropolitaine.

Le projet de loi 78 a été déposé par le ministre Béchard le 25 novembre 2009. Notre préoccupation touche la représentation électorale (articles 1 à 7). Date limite pour le dépôt des mémoires et avis est le 1^{er} février (le CCMM a demandé et obtenu une extension). Les consultations se feront les 16, 17 et 18 février.

Les modifications proposées sont les suivantes :

- Délimitation n'est plus confiée au DGE, mais au parlement
 - fin de la neutralité du DGE; conflit d'intérêt des députés
 - Nombre maximum de circonscriptions (125) est aboli
 - Introduit la notion de région dans le découpage
 - en fonction des 17 régions administratives
 - Propose un minimum de circonscriptions par région
 - calqué sur la situation actuelle (dénoncée par le DGE)
 - Ajoute une circonscription protégée (Nunavik) aux deux existantes (Iles et Ungava)
 - Révision de la délimitation aux dix ans
-
- Délimitation n'est plus confiée au DGE, mais au parlement
 - fin de la neutralité du DGE; conflit d'intérêt des députés
 - Nombre maximum de circonscriptions (125) est aboli
 - 132, 140, voire 150 circonscriptions
 - Introduit la notion de région dans le découpage
 - en fonction des 17 régions administratives
 - Propose un minimum de circonscriptions par région
 - calqué sur la situation actuelle (dénoncée par le DGE)
 - Ajoute une circonscription protégée (Nunavik) aux deux existantes (Iles et Ungava)
 - Révision de la délimitation aux dix ans

Rappel du principe de la représentation électorale effective

- Prend en compte les communautés naturelles
 - géographie, démographie, sociologie
 - densité et croissance de population
 - accessibilité, superficie
 - configuration et frontières naturelles
 - territoires des municipalités, et commissions scolaires
- Écarts acceptables
 - reconnus et balisés par la Cour Suprême
 - chaque circonscription : plus ou moins 25% du nombre moyen d'électeurs
 - cas exceptionnel accepté sur justification

- Pas une représentation égalitaire
 - « Une personne = un vote » : non

Les écarts de représentation au Canada

Plus ou moins 25 %	Plus ou moins 10 %
<ul style="list-style-type: none"> • Colombie-Britannique • Alberta • IPE • Nouvelle-Écosse • Ontario • Canada 	<ul style="list-style-type: none"> • Manitoba • Nouveau-Brunswick • Terre-Neuve-et-Labrador

Ailleurs : plus ou moins 5 %
 QUÉBEC = ?

Les facteurs d'instabilité

- L'arbitraire des décisions
- La possibilité d'augmenter le nombre de régions
- Le minimum « imposé » par région
- L'absence de plafond
- La remise en cause du principe de représentation effective

Les réactions à ce jour

Favorable	Défavorable	Pas de réaction
FQM Solidarité rurale	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mouvement pour une démocratie nouvelle ■ Québec solidaire ■ Coalition pour un Québec des régions ■ Experts: <ul style="list-style-type: none"> • Pierre Drouilly • Michel C. Auger 	<ul style="list-style-type: none"> ■ UMQ

**Il est proposé par Jean-Hugues Bastien
 appuyé par Yves Campion**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain:
 Envoie un avis lors de la consultation sur le projet de loi 78 :

- Réclamant une modification du mode de scrutin pour un mode proportionnel avant de modifier les règles et modalités pour revoir la carte électorale ;
- S'opposant aux modifications proposées dans le projet de loi 78 ayant trait aux modifications à la loi électorale sur les règles et modalités quant à la détermination du nombre des circonscriptions électorales quant à leur délimitation, à l'exception de celle qui vise à créer une nouvelle circonscription (Nunavik) s'ajoutant à celles déjà existantes (Îles-de-la-Madeleine et Ungava).

ADOPTÉ

13. DIVERS

- Bil'in

Il y aura une soirée bénéfice le samedi 6 février à 20 h, à la Kaza Maza et une manifestation d'appui le dimanche 7 février, rassemblement au métro Mont-Royal.

- Semaine contre l'apartheid israélien

Les événements de la SAI seront présentés entre autres, à l'UQÀM, McGill et Concordia, du 4 au 11 mars.

- Pétition contre le projet de loi 38

Dominique Daigneault invite les membres à aller signer la pétition électronique sur le site de l'Assemblée nationale.

- Pétition du CASS

Les membres sont invités à participer au blitz de signatures qui se déroulera le mardi 9 février.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Proposé par Richard Gagnon
Appuyé par Jannick Rousseau**

ADOPTÉ

La réunion est levée à 21 h 10.

Gaétan Châteauneuf, président

Dominique Daigneault, secrétaire générale

63 délégué-es

Femmes : 25

Hommes : 38

Officiel-les : 59

Substituts : 4